

# L'après-Ceta laisse le cdH seul face à ses contradictions sur le commerce

## LE RÉSUMÉ

Le Parlement wallon s'apprête à voter une résolution sur les accords de libre-échange de l'Union européenne.

Le PS et Ecolo accusent le cdH d'avoir renié sa parole sur le Ceta. Les humanistes s'en défendent. L'Echo dénoue les fils.

## FRÉDÉRIC ROHART

Le commerce, c'est bon pour les Wallons. On pourrait s'arrêter là pour résumer en un slogan l'état d'esprit de la résolution que le Parlement wallon doit adopter mercredi sur les accords de libre-échange de l'Union européenne. Moins de deux ans après l'épique bataille du Ceta, dont la même assemblée s'était fait l'épicentre, le changement de ton est radical. Et le parti centriste, qui est le commun dénominateur aux deux postures, se démène pour s'en justifier. Sa position a indéniablement évolué, c'est peu de le dire, mais il ne navigue pas dans un problème de maths où toutes choses seraient égales par ailleurs. Reste qu'à comparer la position que le parlement de

Namur avait prise sur l'accord UE-Canada avec sa nouvelle résolution, apparaissent quelques incohérences et soumoiseries.

► **«Nouvelle dynamique».** À lire la nouvelle résolution du Parlement, les problèmes existentiels que posait le Ceta auraient disparu dans la politique commerciale de l'Union européenne. La Commission Juncker est dans une «nouvelle dynamique» qu'on se félicite d'encourager tout en soulignant bien sûr qu'on continuera de veiller au grain. Des évolutions récentes ont eu lieu, notamment en termes de transparence, mais s'il faut parler de nouvelle dynamique, alors le cdH wallon aurait déjà pu le faire dans sa résolution sur le Ceta d'avril 2016. Notamment parce que cela faisait six mois déjà que l'exécutif européen avait annoncé qu'il demanderait désormais à ses partenaires des engagements en matière de droits de l'Homme, normes sociales et environnementales. Mais l'heure n'était pas à broder ce genre de dentelle.

► **«Acquis agricole».** À l'automne 2016, le cdH avait vendu le dénouement de la crise sur le Ceta comme une victoire écrasante du David (centriste) wallon contre le Goliath européen: même si le traité n'a pas bougé d'une ligne, des déclarations inter-

prétatives unilatérales auront suffi à créer un #NewCeta - en réduisant des incertitudes juridiques. À coup de tracts diffusés sur les réseaux sociaux (suivez le hashtag précité), le cdH jurait avoir obtenu «la sauvegarde» du monde paysan: «Nos agriculteurs seront protégés en cas de marchés perturbés en Europe.» Dans la résolution que le parlement doit adopter mercredi, ce mythe est entretenu: le gouvernement wallon doit à l'avenir «garantir une clause de sauvegarde agricole (...) conformément à l'acquis du Ceta». Mais ni le Ceta ni le cdH n'y ont rien changé: le traité n'a pas d'impact sur les instruments de soutien prévus par la législation européenne. La Commission s'est pliée à rappeler qu'elle «conserve sa capacité à utiliser les instruments de sauvegarde nécessaires, conformément aux principes de l'Organisation mondiale du commerce», et cela, notamment sur les marchés des produits agricoles. Ça ne mange pas de pain.

► **«Justice indépendante».** On peut partir d'un autre tract mensonger pour dérouler la suite. «Le cdH a obtenu une justice indépendante», écrivait le parti centriste, puisque grâce à l'accord décroché, «la justice ne sera pas privatisée». Nous sommes en octobre 2016. C'est-à-dire six mois après que le Canada et la Commission euro-

péenne ont convenu de mettre en place un mécanisme d'arbitrage public pour remplacer sa version privée (les fameux «ISDS»)... La nouvelle résolution du Parlement wallon indique que, «en matière de règlement des différends, la Wallonie s'engage pour réformer le système existant». Ça ressemble à s'y méprendre à un alignement en bonne et due forme sur la position que la commissaire au Commerce Cecilia Malmström défend depuis... septembre 2015.

Or, la mesure la plus claire obtenue par le gouvernement wallon PS-cdH est une demande d'avis de la Cour européenne de justice sur la compatibilité d'un tribunal d'arbitrage public avec les traités européens. Le sens de cette démarche hostile envers le nouveau système public était de défendre le rôle des cours et tribunaux nationaux. Aujourd'hui, le texte du Parlement wallon passe discrètement cette question sous le tapis et se borne à plaider, comme la Commission européenne, pour un tribunal d'investissements international. Ou à demander au gouvernement «d'œuvrer pour que la Commission (...) prenne en compte» l'idée d'un mécanisme de veto contre les recours abusifs d'investisseurs. Le langage s'est policé, le quart d'heure révolutionnaire du cdH est bien terminé.

## Guerre d'intox entre le PS et le cdH

À travers une résolution, le cdH tente de tourner la page du Ceta. Une opération que critique le PS, qui y voit un revirement à 180° des centristes.

### FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Le temps de l'union sacrée entre les anciens alliés du PS et du cdH face au Ceta est révolu. Et depuis plus de deux semaines, les deux partis se livrent à une véritable guerre de communication.

C'est une proposition de résolution votée en commission du parlement wallon par le MR et le cdH qui a mis le feu aux poudres. Et la suite est déjà at-

tendue pour mercredi en séance plénière du parlement, où le texte sera à nouveau débattu. D'ici là, les débats risquent de s'animer.

En résumé, l'accord passé entre le MR et le cdH encourage l'exécutif wallon à apporter certaines balises aux accords commerciaux que la Wallonie sera appelée à ratifier. À travers ce texte, la nouvelle majorité tente de tourner la page Ceta. «Il est temps d'aller de l'avant, afin de garantir le développement d'un commerce respectueux, humain, juste et équitable», appelle la députée centriste Marie-Dominique Simonet.

Pour justifier sa position, qui encourage la Wallonie à signer d'autres accords commerciaux, le cdH pointe une série d'avancées obtenues depuis l'épisode canadien - à jauger

avec la réalité (lire ci-contre) - comme la transparence dans le mandat de négociation de la Commission. La résolution impose aussi un rapport annuel du gouvernement au parlement wallon sur tous les accords en cours de négociation, signés ou ratifiés. «C'est un élément de transparence», selon le MR et le cdH.

En face, l'opposition socialiste fulmine et n'hésite pas à dire que le cdH a «retourné sa veste». Le PS accuse les humanistes d'être «en contradiction flagrante avec certains engagements pris en 2016, notamment sur les normes sociales et environnementales, les droits de l'Homme et les droits du travail». Les socialistes épinglent notamment les tribunaux d'arbitrage. L'opposition wallonne au Ceta s'était en effet focalisée

sur la crainte d'une privatisation de l'arbitrage des conflits entre États et multinationales. Désormais, «c'en est fini des arbitrages privés, une fameuse avancée», selon la députée centriste, qui vante le recours à l'arbitrage international. Le PS y voit un recul car avant cette nouvelle résolution, «le cdH plaiderait pour des tribunaux nationaux».

Face aux attaques, au cdH, on n'hésite pas à dire que le PS est en retard d'une guerre. «Ils reviennent avec leurs amendements de 2016 mais depuis, les choses ont bougé, et Paul Magnette (l'ancien ministre-président de la Région wallonne, NDLR) a signé le Ceta. C'est de la stratégie bête et méchante que pratique un parti socialiste en manque d'arguments crédibles», affirme Marie-Dominique Simonet.